

Commune de Varennes-le-Grand

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 17 janvier 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 20 décembre 2016 à 19 h 00, salle du Conseil, sous la présidence de Patrick LE GALL Maire, en présence de Mme Laurence JORLAND, Mme Sylvie LHENRY, M. Luc RIETZMANN, M. François GUILLERMIN, Mme Myriam GOUET, M. Eric LEGROS, M. Alain BERTHELEY, M. Philippe BOUILLOT, M. Laurent NIVON, Mme Priscilla DUBUIS, M. Michaël LOMBARD, Mme Patricia SILVESTRE, Mme Aurélie POURETTE, M. Pierre LEGER, Mme Florence BONNARD.

Pouvoirs : Mme Barbara DONNEAU donne pouvoir à Mme Florence BONNARD.

Absentes : Mme Isabelle GRENIER, Mme Géraldine JUSSEAU.

Monsieur Gilles PERREAUT, secrétaire de mairie a été invité à la séance.

Le Conseil Municipal désigne Madame Sylvie LHENRY comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 décembre 2016
- 2) Dépenses d'investissement 2017 – autorisation d'engager et de mandater
- 3) SIVU Varennes/Sevrey – avance sur participation fonctionnement 2017
- 4) Grand Chalon – rapport d'activité 2015
- 5) Piccolis 2017 – convention de partenariat avec le Grand Chalon et l'Espace des Arts
- 6) Compte rendu Conseil Syndical SMAG du 6 décembre 2016
- 7) Compte rendu visite DDEN du 28 novembre 2016
- 8) Compte rendu commission communication du 9 janvier 2017
- 9) Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 décembre 2016

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-Verbal du 20 décembre 2016.

Celui-ci est approuvé par 14 voix pour et 3 contre.

2) Dépenses d'investissement 2017 – autorisation d'engager et de mandater

Rapporteur : Sylvie LHENRY, adjointe

Il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement sur 2017 avant le vote du budget primitif dans la limite de 25% des crédits inscrits en dépenses d'investissement sur l'exercice 2016 (en excluant le remboursement de la dette).

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2017 en préalable au vote du budget primitif dans la limite de 25 % des crédits inscrits en dépenses d'investissement 2016 (en excluant le remboursement de la dette).

3) SIVU Varennes/Sevrey – avance sur participation fonctionnement 2017

Rapporteur : Laurent NIVON, conseiller municipal

La commune de Varennes le Grand, dans le cadre du SIVU Varennes/Sevrey pour la gestion du gymnase, verse pour chaque exercice une participation pour les dépenses de fonctionnement qui est fixée par délibération par le Conseil Syndical du SIVU après le vote de son budget primitif. Monsieur le Président du SIVU Varennes/Sevrey a émis le souhait que la commune puisse verser une avance sur la participation au titre des charges de fonctionnement 2017 avant le vote de son budget pour apporter de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement courant.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une avance d'un montant égal à 50 % du montant fixé en 2016 au titre des charges de fonctionnement, soit la somme de 9 362,00 €uros qui sera déduite de la participation 2017 après le vote du budget primitif du SIVU.

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de procéder à son mandatement sur le compte 65 65738.

4) Grand Chalon – rapport d'activité 2015

Rapporteur : M. le Maire

Le président du Grand Chalon doit élaborer un rapport annuel retraçant l'activité de la collectivité et l'adresser chaque année, aux maires de chaque commune membre. Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal de chaque commune.

Pour le rapport 2015, il a été décidé d'enrichir le contenu en intégrant une fiche par commune, faisant état de l'action du Grand Chalon au bénéfice du territoire communal.

L'année 2015 a été consacrée à la mise en place d'une vision stratégique qui doit guider le développement du Grand Chalon pour le mandat 2014-2020.

- La stratégie pour le développement économique prévoit d'accroître et renforcer l'attractivité du territoire avec notamment le développement de SaôneOr et la desserte directe avec l'A6, de travailler en mode filières, d'animer le tissu économique local, de développer l'enseignement supérieur et la culture du digital.
- La stratégie globale d'intervention sur l'habitat avec la création d'une plateforme unique d'accueil des habitants du Grand Chalon sur l'habitat.
- Le schéma directeur pour la petite enfance qui prévoit notamment le lancement d'une démarche qualité sur l'ensemble des structures petite enfance, une offre d'accueil collective publique accessible à tous, renforcée aux portes et au cœur de l'Agglomération, l'appui aux démarches innovantes, la prise en compte des horaires atypiques, la redéfinition du soutien à la parentalité et une stratégie responsable définie dans un cadre partenarial.
- La stratégie pour l'environnement prévoit une réduction de 10% pour la collectivité Grand Chalon des consommations d'énergie et de consommables, de la production de déchets et de la production de gaz à effet de serre d'ici 2020. Pour le territoire, l'objectif de réduction est de 8%.

La nouvelle gouvernance entre les communes et le Grand Chalon a permis de créer quatre commissions thématiques réunissant les élus des communes et les élus du Grand Chalon.

Par ailleurs, les travaux du PLUi, co-construit avec les communes, se sont poursuivis avec de nombreuses réunions liées au projet d'aménagement et de développement durable.

Enfin, le projet de territoire du Grand Chalon 2015-2020 « 38 communes pour vivre un territoire de projets » a été adopté lors de la séance du Conseil Communautaire du 24 novembre 2015.

Il prévoit 5 axes :

- Soutenir les créations d'emploi à travers la priorité donnée au développement économique
- Dynamiser le Grand Chalon à travers une politique globale de l'habitat et du renouvellement urbain qui assure la cohésion sociale et territoriale
- Affirmer les nécessaires solidarités entre les personnes et les générations
- Les grands projets, sports et culture au service de l'attractivité du Grand Chalon
- Un développement durable et équilibré pour le territoire du Grand Chalon

En ce qui concerne notre commune, le Grand Chalon a notamment versé :

Dans le cadre du fonds de relance 48 984,71€ à la commune pour l'aide à ses investissements, dans le cadre de l'aide à l'habitat 1 000 €, 10 enfants sont accueillis dans une structure du Grand Chalon, 6 certificats d'urbanisme 10 déclarations préalables et 19 permis de construire ont été instruits, 4 000€ ont été versés à l'association du centre pénitentiaire, le Conservatoire accueille 17 élèves Varnois, l'aide apportée aux associations sportives (FAAPAS) est de 6 570€

Débat :

Pierre LEGER, conseiller municipal fait part d'un article paru ce jour dans le journal de Saône-et-Loire, dans lequel Christian Wagener, élu de Dracy le Fort, s'inquiète de la nouvelle gouvernance du Grand Chalon, avec 51 communes.

Patrick LE GALL, maire, répond que pour ce point à l'ordre du jour, il s'agit du rapport d'activités 2015.

- Le Conseil Municipal prend acte de ce compte rendu.

5) **Piccolis 2017 – convention de partenariat avec le Grand Chalon et l'Espace des Arts**

Rapporteur : Sylvie LHENRY, adjointe

Dans le cadre du Rendez-vous des Piccolis 2017 et en lien avec le Grand Chalon, l'Espace des Arts organise une tournée décentralisée du spectacle « sur la corde raide » de Mike Kenny/Martine Godard.

Il est présenté le projet de convention ayant pour objet de définir les engagements de chacun des partenaires et les modalités précises dans lesquelles ce partenariat se déroule pour l'accueil du spectacle « sur la corde raide » dans le cadre du Rendez-vous des Piccolis du 16 mars 2017, à la salle Yvonne Sarcey de Varennes-le-Grand.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
 - Valide la présente convention entre la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne représentée par son président, l'EPCC Espace des Arts représenté par son directeur et la commune de Varennes-le-Grand représentée par M. le Maire, pour les spectacles jeune public dans le Grand Chalon en mars 2017
 - Autorise M. Le Maire à signer cette convention et de procéder à toutes les démarches pour son application.

6) **Compte rendu Conseil Syndical SMAG du 6 décembre 2016**

Rapporteur : Luc RIETZMANN, adjoint

Plusieurs points sont abordés lors de ce conseil syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Grosne :

- L'avenir du syndicat, suite à la dissolution de la communauté de communes entre la Grosne et le Mont St-Vincent, membre du SMAG
- Les travaux 2017 avec notamment une étude de préfiguration GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui aurait pour objet l'accompagnement des collectivités locales dans l'exercice de cette nouvelle compétence effective au 1^{er} janvier 2018

Débat

Florence BONNARD demande quels en seraient les risques financiers pour la commune, les soucis d'entretien de la Grosne, avec le risque d'éclatement du SMAG, et la nouvelle compétence GEMAPI

Luc RIETZMANN, adjoint, intervient, en précisant que depuis 10 ans il n'a été fait aucun travail sur la Grosne, et qu'à ce jour, on ne sait rien sur la façon dont vont évoluer les compétences. La loi GEMAPI a en effet transféré aux communautés de communes et d'agglomération la gestion des cours d'eau à partir de janvier 2018. La forme que prendra cette gestion n'est pas connue.

- Le Conseil Municipal prend acte de ce compte rendu.

7) **Compte rendu visite DDEN du 28 novembre 2016**

Rapporteur : Laurence JORLAND

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale ont effectué leur visite annuelle du Groupe Scolaire Charles Perrault le 28 novembre 2016. Aucune remarque n'a été formulée.

Dans leur compte rendu, les délégués départementaux font état de la bonne coopération avec la municipalité.

8) **Compte rendu commission communication du 9 janvier 2017**

Rapporteur : Patricia SILVESTRE, conseillère municipale

- Les travaux de la bibliothèque sont en cours avec la suppression de la cloison, la rénovation des murs
- Le bulletin municipal est en cours d'impression et sera distribué le vendredi 20 janvier
- Le prochain Varennes Infos sera édité début mars 2017
- Une réflexion a été engagée sur l'absence dans le jsl version papier d'informations concernant les associations et l'école. Une version papier d'Actu Varennes (compte Facebook de la commune) pourrait être diffusée en fonction des informations. Une étude est en cours.
- Une collecte de matériel d'écriture sera mise en place en plusieurs points de la commune (mairie, école et centre de loisirs). Pour chaque matériel récupéré, 1 centime d'euro sera reversé à une association.

- Christophe BURDIN, habitant de notre commune, va participer au marathon des sables en avril 2017, en solidaire. Il met en vente ses kilomètres au profit de l'association « Toujours femme ». Tous les renseignements sur sa page Facebook.
- Une nouvelle association a vu le jour sur la commune « Instants Nature Sud Chalonnais », association dédiée à la prise de photos en milieu naturel, photos de la faune ou de la flore.
- La fête de Varennes aura lieu le samedi 9 septembre. La commission recherche un spectacle pour le début de soirée.

9) **Questions diverses**

- M. Pierre LEGER fait part au Conseil Municipal de la problématique concernant la distribution des revues des différentes collectivités qui sont insérées dans les publicités.
- Mme Florence BONNARD fait part au Conseil Municipal de la demande d'habitants concernant la croix St Marc
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions concernant la préparation du budget et du PLUi

Fin de la séance à 19h50